



ASSEMBLEE GENERALE – 27 FEVRIER 2010
Agence Quoi de neuf, Lons-le-Saunier

COMPTE-RENDU

L'Assemblée générale est ouverte à 10h00 par le président Claude Guillaumin, en présence de 20 membres. Une liste de présence est remplie par chacun. Se sont excusés : V. Bichet, M. Guillaumin (pouvoir A. Guillaumin), J.-M. Putod (pouvoir F. Schifferdecker), F. Leng (pouvoir M.-J. Lambert), S. Roy-Lebreton (pouvoir M.-J. Lambert), R. et C. Voisard. Chacune et chacun ont été invités en temps opportun et selon les statuts.

Pour des raisons d'obligations professionnelles de la trésorière, le rapport sur les comptes sera présenté avant le bilan d'activités. L'ordre du jour est accepté par les membres présents à l'unanimité.

En préambule, le président remercie l'Agence Quoi de Neuf de son accueil dans ses locaux et salue tous les membres présents en les remerciant de leur présence.

Bilan moral (C. Guillaumin)

Au cours de cette première année d'existence, l'association a su construire son identité même si encore beaucoup de chemin reste à faire.

En premier lieu les adhérents. Un effort reste à faire de ce côté-là. En juillet 2009, l'association comptait 56 sympathisants. En décembre 2009, elle rassemble 28 membres, soit 50% de la liste de départ. On peut s'interroger sur la disparition de 50% : oubli de cotisation pour une partie, désintérêt pour une autre ? Il faudra donc veiller, en 2010, à développer le nombre d'adhérents, et cela, pas seulement pour les cotisations ! Il faut aussi penser qu'une association pèse plus lourd auprès de ses partenaires financiers quand elle peut se targuer d'un nombre important d'adhérents. Chacun est donc invité à œuvrer dans ce sens, en respectant l'article 7 des statuts : « Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées. »

En deuxième lieu, le président aborde la question de la vie de l'association, et en particulier la participation des membres aux différentes réunions. Il y a eu 5 réunions depuis la création de l'association en avril. En moyenne, chaque rencontre a réuni 37% des membres à jour de leur cotisation ; 29% en moyenne encore, s'étaient excusés. Cela représente donc 66% de membres que l'on peut considérer comme actifs. C'est un bilan relativement honorable et satisfaisant. Le pari pour 2010 est simple : transformer les 33% de membres inactifs en membres actifs.

Dernière question enfin : au cours de cette première année d'existence, l'association a-t-elle satisfait aux exigences de ses statuts ? Le président a tendance à répondre spontanément oui, même si certains domaines demandent à être approfondis.

Il commence par citer l'article 2 des statuts : « Cette association a pour but l'étude et l'expression des milieux, des êtres et du territoire de l'arc jurassien. » Force est de constater que « notre » arc jurassien n'a pas encore réussi à dépasser les frontières tant du côté des autres départements que de celui de la Suisse. Il s'agira donc de corriger cela en 2010 et déjà quelques projets l'envisagent.

Par contre, les moyens d'action définis par l'article 5 des statuts, « L'association œuvre par tous les moyens appropriés à la réalisation de son but, notamment l'édition, les événements culturels :

conférences et actions pédagogiques, expositions, la création de supports multimédias et tout autre moyen qui s'avérerait adéquat. Pour garantir la qualité de ses propositions, l'association peut s'appuyer sur les conseils de personnes choisies en fonction de leurs compétences dans le domaine considéré. » ont, d'ores et déjà, été fort variés. Le bilan des activités le précisera : édition, conférences, actions pédagogiques, expositions ; le multimédia est en cours avec en premier lieu la création du site internet.

En somme, sans tomber dans l'optimisme béat, force est de reconnaître que le travail réalisé depuis avril 2009 est extrêmement satisfaisant et que Mêta Jura, malgré son extrême jeunesse, a déjà su faire preuve d'un dynamisme remarquable grâce à la cohésion d'un noyau dur d'irréductibles passionnés. Le vœu le plus cher du président est que ce noyau s'agrandisse et conserve sa force et sa détermination intactes.

La parole est aux membres :

- M. Campy souligne que cette première année a vu le lancement de beaucoup d'actions dont les résultats sont à venir. Beaucoup de projets sont liés à des publications, il faudra faire attention à davantage diversifier les activités. Mais tout cela est très encourageant.
- E. Chalumeau estime, au vu de son expérience d'animatrice, que la fréquentation aux séances est bonne.
- J.-L. Bouvret souhaite que le réseau des relations s'étende et que la diversité des intérêts s'accroisse.

Ce rapport moral est accepté à l'unanimité.

Rapport financier (M. Bouvret)

Au 31 décembre 2009, le carnet bleu contenait 2154,53 € et le compte courant 1282,42 €. Mais ces montants comprennent les 1850 € environ que l'on doit aux éditeurs des ouvrages mis en vente. Aucune remarque n'est faite à propos de ces chiffres.

- M. Campy indique que son animation de l'exposition « Montagnes du Jura », extraite de son ouvrage au même titre écrit avec V. Bichet et gérée en collaboration avec le Conseil général du Jura, par son Service de la Conservation, a conduit à de nouvelles actions et on lui a demandé de donner des formations de base à des guides pour le tourisme et l'enseignement. Jusqu'à ce jour, il n'a jamais demandé de défraiement. Comme tout travail mérite reconnaissance, voire salaire, Mêta Jura pourrait gérer et facturer ces prestations. J.-L. Bouvret salue cette proposition généreuse. C. Guillaumin remercie M. Campy de son engagement et de son offre. En principe, Mêta Jura est honoré et accepte cette proposition. Reste à déterminer comment agir pour être juridiquement correct. Il se renseignera. M. Campy estime que ces travaux correspondent actuellement à 4 jours par an.

Les cotisations 2010 restent à 10 € pour les membres ordinaires, à 50 € pour les bienfaiteurs. Ce rapport financier est accepté à l'unanimité.

Rapport d'activités (C. Guillaumin)

En six mois d'existence, Mêta Jura n'a pas perdu de temps :

- *7^e rencontres internationales de l'email*

Cette participation a pris deux formes :

- réalisation d'une exposition consacrée à l'email médiéval, par Marie-Jeanne Lambert et Christine Descatoires, conservatrice au Musée du Moyen-Âge (musée de Cluny, Paris) ;

Milieux, Êtres et Territoire de l'Arc jurassien,

meta.jura@laposte.net

n° SIRET : 514 087 998 00019

- réalisation d'une brochure « les émaux médiévaux » reprenant les panneaux de cette exposition. Graphisme A. Tournier.

Merci à ces producteurs et merci à Michel Coignoux, à la Maison de l'émail de Morez et à GIRAEFE qui ont accordé leur confiance et avec lesquels on a travaillé avec plaisir. Merci aussi aux membres qui ont installé et démonté l'exposition.

Lors des 8^e rencontres, le thème sera consacré aux émaux de La Renaissance.

- *180^e anniversaire de la dénomination du Jurassique*

En collaboration avec le groupe minéralogique de Champagnole, Mèta Jura a participé aux activités prévues dans le cadre du 180^e anniversaire de la dénomination du Jurassique. Le 18 octobre une excursion géologique a eu lieu et, à cette occasion, Mèta Jura a publié un livret-guide rédigé par Michel Campy, Pierre Hantzpergue, Jean-Michel Mazin, mis en page par A. Tournier. Merci à tous. Il en reste quelques exemplaires à vendre au prix de 10 €.

- *Construction du site Internet.*

Sans doute est-il un peu trop tôt pour parler de réalisation puisque le site est en cours de construction, mais Laurence Elvézi, François Bonneville et Alain Tournier ont travaillé d'arrache-pied pour en proposer la première mouture ce jour même, après une séance préliminaire tenue chez M.-J. Lambert au cours de laquelle on a bien avancé sur la mise en place des libellés des rubriques, sur la navigation, etc.

La parole est donnée alors à ce trio qui présente concept général et premières réalisations. Pour rappel, on a meta-jura.org et meta-jura.com, le premier pour l'association, le second pour le commercial (vente en ligne). Cela coûte 2 fois 12 €/an. On a 4 publics-cibles, soit : les membres de l'association, le public externe intéressé par l'association, les institutions et partenaires et, enfin, le grand public. Description du site : la page se présente avec, au sommet, un bandeau contenant logo et trois images identifiantes, soit en relation avec les thèmes d'activité de Mèta Jura. Sous le bandeau, les six onglets des rubriques qui pourront être subdivisées en sous-rubriques. Au dessous, trois colonnes de largeur inégale. Les trois colonnes sont trop lourdes selon A. Péretton ; deux suffiraient. Mais il ne doit pas y avoir trop de texte non plus. On recherche toujours rapidement la ou les conclusions. Pour A. Tournier, les trois colonnes sont un bon équilibre entre textes et images. La colonne de gauche, porteuse de la couleur de sa rubrique, contient une image identifiant le thème et un résumé en 4-5 lignes du contenu de la page ; celle du centre rassemble le texte défilant ; celle de droite, qui doit encore être travaillée, contient une ou des images en relation avec le texte, des informations, dates, liens, etc.

Une page d'accueil pourrait présenter les nouveautés et les projets. Une autre rubrique, la vie de l'association, avec un mot de passe qui doit permettre d'accéder à l'extranet relatif aux données internes (liste des membres, avec adresses si accord de chacun-e, comptes-rendus, invitations). Il faudra encore bien définir ce que contiendra la rubrique relative à l'Arc jurassien. Les découvertes présenteront excursions et animations à venir ou en cours, propres à Mèta Jura ou en collaboration avec d'autres partenaires. Cette rubrique sera un outil de travail contenant aussi un agenda culturel, une liste des partenaires, des liens, etc. La rubrique forum doit encore être travaillée et il faudra bien définir comment cela peut fonctionner.

Forme et contenu sont indépendants et peuvent être facilement adaptés. Le travail pourra donc se partager en fonction des envies et disponibilités de chacun. Il n'y aura pas de défilement d'images automatique, cela étant trop fatiguant à la lecture. J.-L. Bouvret rappelle que le maintien du site en bon état est un travail d'importance et qu'il faudra des responsables de rubriques, voire un comité rédactionnel. Selon l'équipe de mise en place du site, chacun doit pouvoir amener de l'information. Pour l'extranet, il faudra définir les indications à y intégrer et les autorisations d'accès. A. Bouvier rappelle le respect des droits pour l'iconographie. Pour le président, il est important que le conseil soit au courant de ce qui est introduit et puisse surveiller le contenu du site, voire exiger certaines modifications ou adaptations. Pour A. Tournier, le forum implique un modérateur. Pour l'esthétisme, 4 graphistes sont suffisants pour un bon équilibre, par contre, pour le contenu, chacun est appelé à participer. L'adresse meta.jura@laposte.net est toujours disponible.

Milieux, Êtres et Territoire de l'Arc jurassien,

meta.jura@laposte.net

n° SIRET : 514 087 998 00019

Le président conclut ce point en rappelant que ce sujet sera repris et affiné lors des prochaines réunions et qu'il est essentiel d'avoir mis ce projet en chantier. Il remercie les intervenants du travail déjà effectué.

D'autres activités enfin, ont largement occupé les diverses réunions, mais ce sont des activités à long terme dont la réalisation devrait intervenir pour certaines en 2010, pour d'autres à plus longue échéance et feront donc les sujets du programme d'activités 2010.

Le rapport d'activités 2009 est accepté à l'unanimité.

Programme 2010 (C. Guillaumin)

En six mois d'existence, Méta Jura a lancé un foisonnement de projets dont les aboutissements sont plus ou moins proches.

- *Excursion les 12 et 13 juin prochains au Musée de la vigne et du vin de Sierre (Valais, Suisse).* Le programme détaillé se trouve dans le compte-rendu n° 6 de la séance du 19 janvier dernier. Le secrétaire qui s'occupe de ce dossier s'inquiète du nombre de participants, le coût variant beaucoup selon que l'on soit 10 ou 50. Les réservations ne sont pas non plus les mêmes ! Parmi les membres présents, seules 5-6 personnes prévoient de faire le déplacement. Il faut que chaque membre fasse de la réclame autour de lui pour un tel voyage.
- *Découvertes et photos de Salins et Poligny*, dans le cadre de la recherche d'illustrations pour les volumes de la collection des *Itinéraires*.
A Salins, visite de la ville fixée au samedi 20 mars, 10h00 place du général Clerc. Les démarches avec les autorités sont lancées.
A Poligny, visite et photos le 10 avril ; Jean-Michel Putod prépare un programme de visites et une dégustation.
J.-L. Bouvret et M. Campy soulignent l'intérêt d'une telle démarche, autant pour les cités concernées que pour l'iconographie et le contenu des ouvrages. M.-J. Lambert indique que N. Lurot, nommé dernièrement au poste d'animateur du Pays du Revermont participera de près au projet et assurera les liens avec les divers partenaires.
F. Bonneville relève qu'il faudra assurer un suivi aux visites. C. Guillaumin envisage de mettre en place un responsable de ces démarches.
- Ces deux visites s'inscrivent dans le cadre d'un *projet éditorial consacré au Pays du Revermont*, Arbois, Poligny, Salins, dans la collection *Itinéraires* dont Méta Jura assure la continuité suite à une convention signée avec le CJP en avril 2009.
 - Celui consacré à Salins, sous la direction de François Schifferdecker et Marie-Jeanne Lambert. Les contacts avec la mairie de Salins sont très fructueux ; le plan de l'ouvrage est fixé, les auteurs sont à leurs plumes et l'ouvrage devrait être terminé à la fin de l'année 2010 pour une publication en avril 2011. le financement de base semble assuré.
 - Celui consacré à Poligny est sous la direction de Jean-Michel Putod et Marie-Jeanne Lambert. La phase de lancement avance bien et une table des matières et auteurs est en cours d'élaboration. Publication planifiée en 2012. Le contact avec les autorités est bon.
 - Celui consacré à Arbois viendra clore cette trilogie. Vu le peu d'intérêt témoigné pour l'instant par les autorités, il se retrouve en queue de peloton. Publication souhaitée en 2013.
- *Projet Berthet-Bondet.* Jean Berthet-Bondet dirige une équipe pour un ambitieux projet : la publication d'un *ouvrage consacré au Château-Chalon, au vin jaune*. Les plus éminents spécialistes sont réunis. J. Berthet-Bondet présente la table des matières en grandes lignes. Si certains chapitres et thèmes sont bien avancés, voire écrits, comme l'œnologie, le thème socio-économique est en quête d'auteurs. J.-L. Bouvret y écrit un chapitre sur le thème *vin et culture*. Toute référence est la bienvenue. Au vu des soucis liés à quelques auteurs, il faudra repousser la sortie de presse. La date de la Percée du Vin jaune 2011, à Arbois, est abandonnée.

- Autres projets en gestation dont il est prématuré de parler plus avant maintenant (Dole/Jouhe/Mont Roland avec Jacky Theurot dans le cadre de l'année clunisienne, Montmirey le château avec Joël Lambert, Pierre Overnoy avec Michel Campy, la réflexion sur l'identité, ou non, de l'Arc jurassien, etc.) et tous les projets que les membres de Mêta Jura vont proposer dans les semaines à venir, comme celui présenté tout dernièrement par M.-J. Lambert relatif aux bannières clunisiennes, faites de broderie : 1040 broderies provenant de toute la France, d'Allemagne et de Suisse pour 26 bannières avec des motifs liés aux sites clunisiens. Un livre pourrait en être tiré.

Ce programme d'activités 2010 est accepté à l'unanimité.

Divers

M.-J. Lambert suggère de faire un petit cadeau à l'agence pour son accueil. L'assemblée acquiesce.

J.-L. Bouvret relève que l'on devrait avoir plus de relations avec d'autres associations. Le président est tout à fait d'accord et relève que les relations avec GIRAEFE, le Groupe minéralogique de Champagnole, le C.A.U.E (Conseil architecture, urbanisme et environnement) sont établies. Il faudra voir avec A. Bouvier ce qu'il en est de l'ARCO. Pour l'instant, Mêta Jura est surtout tourné vers le patrimoine, mais l'ouverture se fera. L. Elvézi a une forte envie d'ouverture avec des partenaires, pour une mise en cohérence du territoire.

C. Boisson présente rapidement l'Agence Quoi de Neuf dont le but est de favoriser et de créer l'art de la rencontre, tout en soutenant Oasis par la vente des objets et meubles présentés. Il s'agit d'une émergence à l'alternative. On y pratique des lectures, on y projette des films, on y écoute de la musique, on y fait des réflexions sur la notion de « valeur ».

Elections

Le conseil n'a pas encore été élu au complet, et un tiers des membres élus doit être réélu pour trois ans. Les candidatures déposées auprès du président sont celles de Sylvie Roy-Lebreton, Antoine Guillaumin et Jean-François Richard. Le président se propose pour le tiers à réélire.

Les trois candidats sont nommés à l'unanimité au sein du Conseil et le président est réélu. Le Conseil composera son bureau à l'interne.

L. Elvézi est confirmée dans son rôle de responsable du site internet.

En guise de conclusion, le Président remercie tout le monde pour son engagement et clôt l'assemblée générale à 12h30.

Lons-le-Saunier/Montaigu, le 26 mars 2010/FS-CG